



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

DAFPEN

Tél : 02.72.56.65.90

8, rue du Général
Margueritte
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 1er juillet 2018

Le Recteur de l'Académie de Nantes
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les professeurs et CPE
stagiaires bénéficiant d'un mi-temps de service

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

S/C de Madame et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs Académiques des Services de
l'Éducation nationale

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi d'exercer un métier passionnant et exigeant, celui d'enseigner et d'éduquer. Vous venez d'être reçu(e) au concours 2018. Je vous en félicite. Vous allez maintenant, en tant que professeur ou CPE stagiaire, être affecté(e) dans votre premier établissement, tout en bénéficiant d'un mi-temps de service destiné à votre formation théorique et professionnelle. Il s'agira par là de vous accompagner au mieux dans la prise en charge des élèves que vous aurez en responsabilité.

Pour cette année de stage, l'École supérieure du professorat et des métiers de l'éducation (ESPE) et l'établissement scolaire dans lequel vous exercerez vous permettront de travailler avec les différents acteurs de la communauté éducative (enseignants-chercheurs, inspecteurs, tuteurs, équipes enseignantes et éducatives, chefs d'établissement et équipes de direction) qui, par leurs compétences diversifiées, vous aideront à éclairer vos propres pratiques, tant sur le plan didactique que pédagogique et éducatif. Pour vous accueillir et faciliter votre entrée dans le métier, une semaine de pré-rentrée est organisée à votre intention. Vous en trouverez le programme joint à ce courrier.

Avec ce message, vous trouverez également les coordonnées de votre établissement d'affectation. Votre premier contact sera le chef d'établissement qui vous fera découvrir et comprendre le fonctionnement de votre établissement d'exercice. Il est une personne ressource qui contribuera fortement à la construction de vos compétences professionnelles.

Un professeur expérimenté, votre tuteur, vous assistera pour vos premiers pas dans l'établissement. Il vous aidera à appréhender les différents aspects du métier, à construire et organiser votre enseignement. Dans le cadre de la formation, un second tuteur issu des formateurs de l'ESPE vous accompagnera également.

Vous allez contribuer à la réalisation des objectifs de l'École, en même temps que vous serez aussi acteur des évolutions que le système éducatif sera amené à connaître. Un guide d'accueil des nouveaux arrivants est disponible à cet effet sur le site web académique :

www.ac-nantes.fr, rubrique Personnels et recrutement » Espace formation » se former » Devenir enseignant » Espace stagiaires & tuteurs.

Il vous faut à présent consolider vos compétences et en acquérir de nouvelles en renforçant les relations de travail avec les collègues de votre discipline et surtout en développant les liens entre les disciplines afin de construire de vrais espaces de savoirs et de compétences pour les élèves. Vos missions sont multiples, vous allez appréhender les différentes facettes de votre métier dans le temps. Je vous encourage vivement à collaborer avec tous les membres de l'équipe éducative pour mieux saisir la réalité scolaire et ainsi accroître l'efficacité de notre action collective.

C'est dans cet esprit que j'ai le plaisir de vous convier à une première réunion d'accueil et d'information qui se déroulera le

Lundi 27 août 2018 à l'UFR de Droit de Nantes à partir de 9h00

Cette rencontre sera le point de départ de la semaine d'accueil qui a été préparée pour vous et qui vous sera présentée lors de cette réunion.

Je vous souhaite beaucoup de satisfaction dans vos nouvelles fonctions et vous remercie de votre engagement au service de la réussite des élèves de l'académie de Nantes.

Bonne rentrée et, au-delà, bonne route ensemble.



William MAROIS

Programme

Lauréats des concours 2018 avec mi-temps de décharge pour formation

Lundi 27 août 2018

Matinée
Amphithéâtre E de la faculté de Droit
Chemin de la Censive du Tertre
Nantes
(Plans pages suivantes)

08h30 - 09h00 : Accueil dans l'amphithéâtre

09h00 – 10h00 : Accueil dans l'Académie de Nantes

William Marois
Recteur de l'académie de Nantes, Chancelier des universités.

10h00 – 11h00 : L'année de professeur stagiaire

Véronique Bluteau Davy
Doyenne des IA-IPR
Bruno Jannin
Doyen des IEN-ET-EG-IO
Loïc Clavier
Directeur de l'ESPE

11h00 – 12h00 : Aspects gestion de carrière

Marc Vauléon
Directeur des ressources humaines
Elisabeth Peillier
Responsable de la division des personnels (DIPE)

12h00 - 13h45 Déjeuner libre

14h00 - 17h00 : Travaux de groupes par discipline animés par les inspecteurs	
LPO Gaspard Monge La Chauvinière 2 rue de la fantaisie - Nantes <i>(Plans pages suivantes)</i>	LPO Nicolas APPERT 24 avenue DE LA CHOLIERE - Orvault <i>(Plans pages suivantes)</i>
<u>Disciplines concernées</u> : Education physique et sportive ; Mathématiques ; Maths-sciences ; Sciences physiques et chimiques ; Sciences de la vie et de la terre ; Technologie et SII.	Autres disciplines

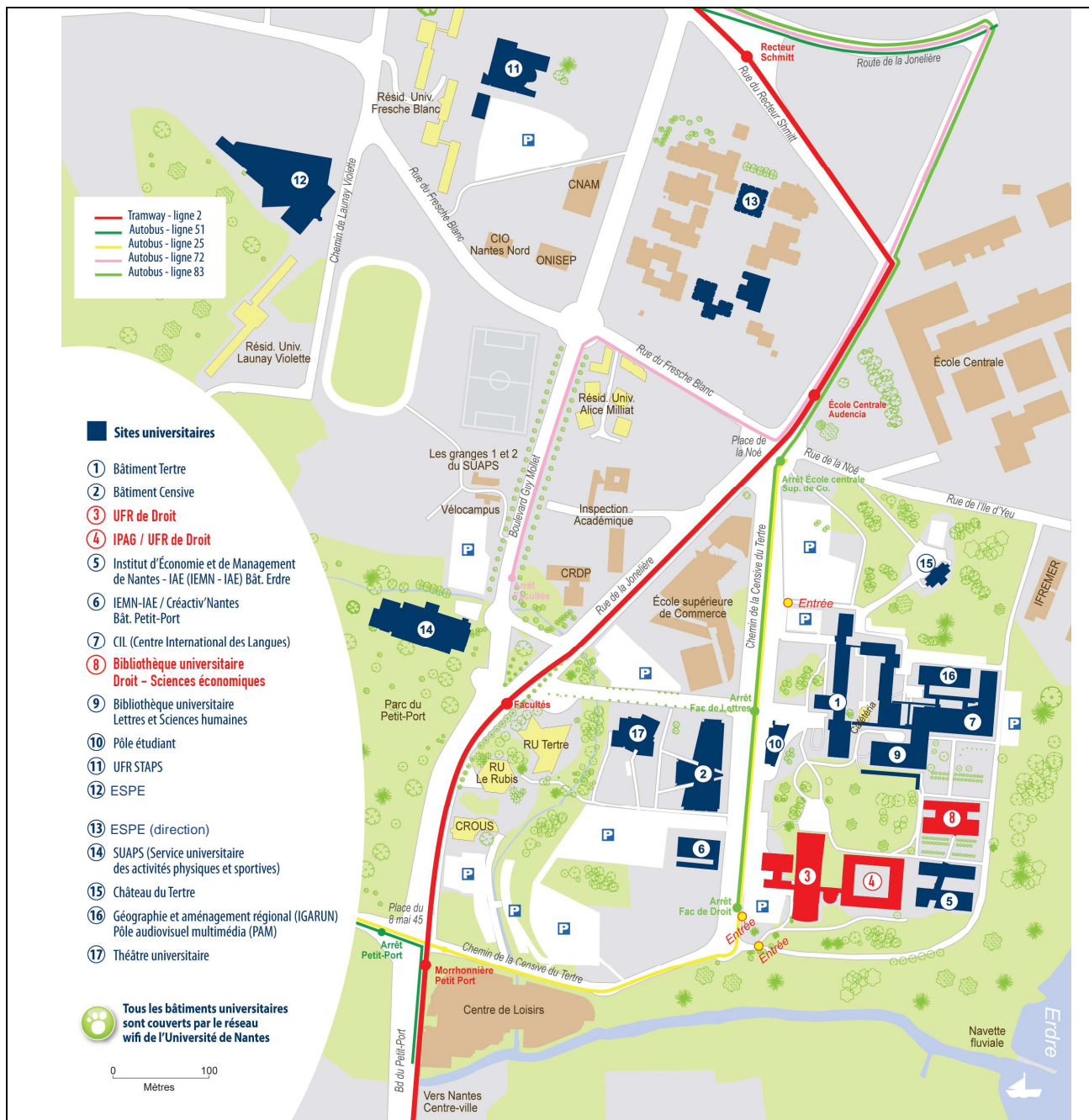
Semaine de pré-rentrée

<p>Lundi 27 août 2018 matinée <i>Faculté de droit - Nantes</i></p>	<p>Accueil officiel</p> <ul style="list-style-type: none">• Intervention de Monsieur le Recteur• Intervention de la Doyenne et du Doyen des corps d'inspection du second degré• Intervention du Directeur de l'ESPE• Intervention du Directeur des ressources humaines• Intervention de la Responsable de la DIPE <p><i>Au cours de cette matinée, vous aurez la possibilité de traiter les questions liées à la sécurité sociale</i></p>
<p>Lundi 27 août 2018. Après midi</p> <p>En fonction des disciplines :</p> <p><i>LPO Nicolas Appert - Orvault</i> <i>ou</i> <i>LPO Monge La Chauvinière - Nantes</i></p>	<p>Travail avec les inspecteurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparation des premières séances de cours• L'EPLE lieu de formation
<p>Mardi 28 août 2018</p> <p>En fonction des disciplines :</p> <p><i>LPO Nicolas Appert - Orvault</i> <i>ou</i> <i>LPO Monge La Chauvinière - Nantes</i></p>	<p>Journées de travail avec les inspecteurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparation des premières séances de cours• Relation aux familles et prise en charge de la grande pauvreté en milieu scolaire• La gestion de classe ou comment préparer ses premiers pas dans la classe• Ateliers facultatifs de <i>prévention : travail sur le dos ou sur la voix</i> organisés par la MGEN sur le temps du midi
<p>Mercredi 29 août 2018</p> <p>En fonction des disciplines :</p> <p><i>LPO Nicolas Appert - Orvault</i> <i>ou</i> <i>LPO Monge La Chauvinière - Nantes</i></p>	
<p>Jeudi 30 août 2018</p>	<p>Accueil dans l'établissement d'affectation</p>
<p>Vendredi 31 août 2018</p>	<p>Pré-rentrée dans votre établissement d'affectation</p>

Pour arriver jusqu'à la Faculté de DROIT, Chemin de la Censive du Tertre :

En voiture en venant d'Angers ou de Vannes, prendre la sortie Nantes-Université-Petit Port puis suivre la direction Petit Port jusqu'au rond point Place du 8 mai 45, prendre à gauche en traversant la ligne de tramway, passer devant la patinoire, continuer jusqu'au prochain rond point devant la Faculté.

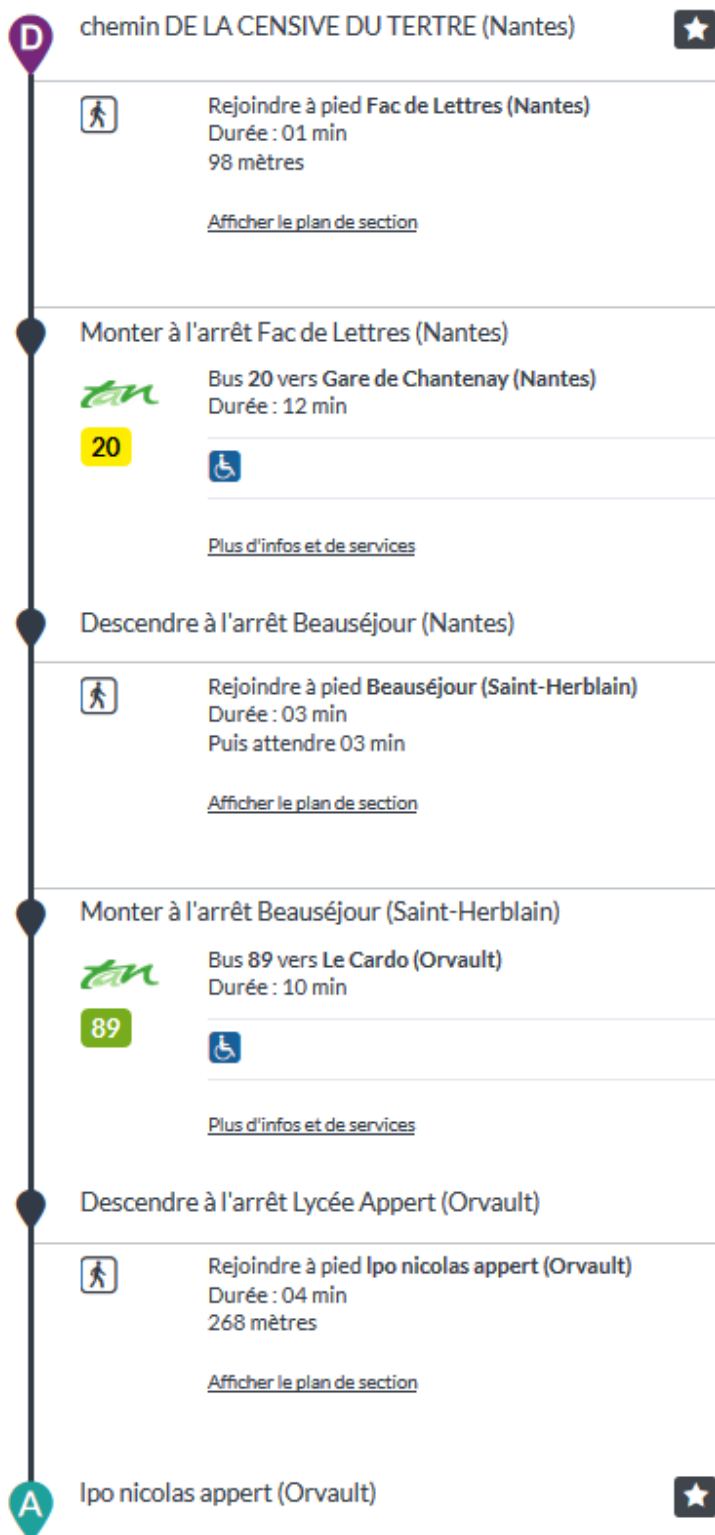
En tramway : De la gare SNCF, sortie Nord, prendre Ligne 1 direction François Mitterrand jusqu'à l'arrêt Commerce puis ligne 2 direction Orvault-Grand Val, arrêt Morhonnaire Petit Port ou Faculté.



Itinéraire Faculté de Droit – LPO Nicolas Appert - Orvault

En voiture : Possibilité de se garer sur le parking entrée côté avenue Claude Antoine PECCOT

En transports en commun :



Itinéraire Faculté de Droit – LPO Monge La Chauvinière Nantes

Monter à l'arrêt Fac de Lettres, Bus 20 direction Gare de Chantenay, descendre à l'arrêt Bout des Pavés.

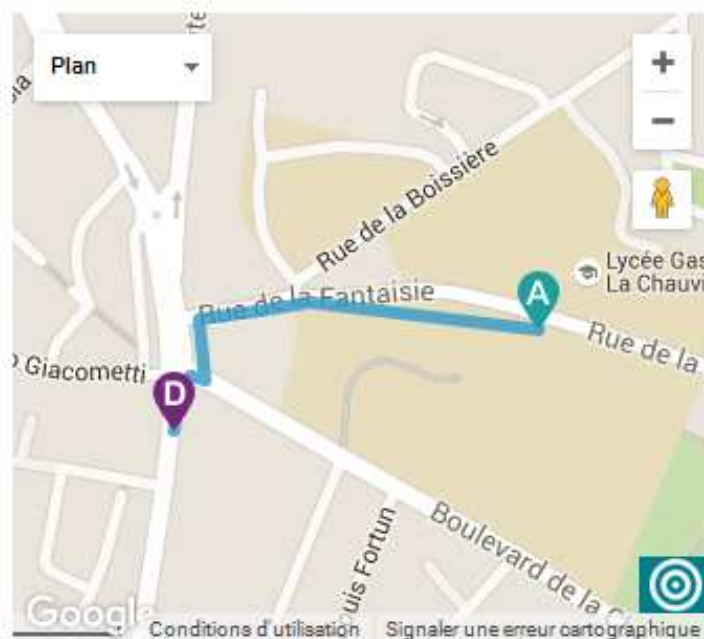


Rejoindre à pied 2 rue DE LA FANTAISIE (Nantes)

Durée : 05 min

366 mètres

[Masquer le plan de section](#)



Détail du trajet piéton :

1. Continuer sur route DE RENNES sur 45 mètres
2. Tourner à droite sur boulevard DE LA CHAUVINIÈRE sur 10 mètres
3. Tourner à gauche sur route DE RENNES sur 45 mètres
4. Tourner à droite sur rue DE LA FANTAISIE sur 264 mètres